

# Conditions générales de vente

superwind GmbH  
Conditions générales de vente pour des particuliers (D)  
(version mai 2004)

## 1. Domaine d'application

Pour tous droits résultant de et en rapport avec la conclusion d'un contrat entre le client et superwind GmbH quant à la vente par catalogue, les conditions générales valables au moment de la conclusion du contrat sont applicables.

## 2. Participants

superwind GmbH ne conclut des contrats qu'avec des personnes

- a) capables d'accomplir des actes juridiques sans limite à l'âge de 18 ans
- b) sociétés de personnes composées exclusivement de personnes physiques capables d'accomplir des actes juridiques sans limite à l'âge de 18 ans
- c) juridiques

## 3. Objet du contrat

La superwind GmbH fournit les marchandises commandées par le client ou rend les services respectifs après l'acceptation de l'offre. Au cas où superwind GmbH constate qu'une erreur s'est produite dans les descriptions produit, prix ou livraison, superwind GmbH en informera le client dans le plus bref délai. Le client pourra donc confirmer le nouvel ordre et les conditions modifiées encore une fois. Si non, superwind GmbH pourra révoquer le contrat. Dans ce cas, superwind est obligé de rembourser des acomptes ou paiements anticipés par chèque ou virement.

## 4. Conclusion du contrat / Révocation du contrat

4.1 Le contrat se produit suite à l'acceptation de l'ordre client par la superwind GmbH. Le client renonce à l'envoi d'une déclaration d'acceptation (§ 151 Art. 1 BGB). Le client sera renseigné sur la conclusion du contrat par une confirmation écrite de superwind GmbH ou au plus tard par la livraison des marchandises commandées i.e. par l'offre et l'apport du service. Si le client passe sa commande par l'internet, superwind GmbH lui confirmera les commandes par courrier électronique.

4.2 Dans un premier temps, suite au droit de révocation du client la commande et son acceptation produisent chez superwind GmbH une relation contractuelle en suspens. Le client pourra révoquer sa déclaration de contrat sous forme écrite dans les 14 jours sans indiquer des sujets. Le délai commence au moment de l'arrivée de la marchandise chez le client, le plus tôt au moment de l'arrivée de cette instruction chez le client. Il suffit donc de renvoyer la marchandise ou la lettre de révocation dans le délai de 14 jours.

Merci d'adresser la lettre de révocation à:

superwind GmbH  
Bonnstrasse 18  
D-50321 Brühl  
Fax: +49-2232-577368

4.3 Conséquences de la révocation:

Au cas d'une révocation les services rendus sont à rembourser de tous les deux cotés. Si le remboursement ne peut être effectué que partiellement, pas du tout ou dans un état détérioré, le client doit compenser superwind GmbH. Ceci n'est pas le cas si l'état détérioré de la marchandise peut être imputé à son inspection (comme p.e. dans un magasin). Le client peut d'ailleurs éviter la responsabilité de compensation en ne pas utilisant la marchandise comme un propriétaire et omettre toute action qui pourrait entamer la valeur de la marchandise.

C'est particulièrement le cas pour:

Des marchandises produites à spécification du client ou aux besoins individuels du client.

Pièces déjà montées par le client.

Batteries, accus, câbles, substances lumineuses et semi-conducteurs si leur vitrification ou emballage a été ouvert.

Marchandise au mètre, matériel de consommation

Commandes spéciales du client comme p.e. des pièces produites à souhait du client comme des mâts ou des crochets, etc.

Marchandises envoyées par colis sont à renvoyer, pour les autres qui sont trop encombrantes ou lourdes il suffit pour le client d'envoyer une note de reprise entre les 14 jours après la réception de la marchandise. Si la marchandise renvoyée vaut jusqu'à EUR 40,00 ou si un client a son résidence dehors la UE, le client doit se charger des coûts du renvoi – si la marchandise est conforme à la commande. Si non, le renvoi est exempt de frais pour le client – dans ce cas là le client doit choisir la possibilité la moins chère.

## **5. Réserve de disponibilité**

Si après la conclusion du contrat superwind GmbH constate que la marchandise ou le service commandé n'est plus disponible ou ne pourra pas être livré par des raisons juridiques, superwind GmbH pourrait offrir une marchandise ou un service de qualité pareille ou résilier du contrat. Des paiements déjà effectués seront remboursés par superwind GmbH directement après la résiliation du contrat.

## **6. Livraison**

- 6.1** superwind GmbH a toute responsabilité pour des dommages ou perte de la marchandise en transport au client. Superwind GmbH vous charge donc 0,85 % de la valeur commande. Si la livraison n'est pas complète ou abîmée le client doit en informer superwind GmbH dans les 24 heures ainsi la renseigner sur toutes circonstances de l'origine du dommage.
- 6.2** Si le client ne donne pas ou pas suffisamment suite aux engagements cités sous chiffre 6.1, les prises en charge des risques citées sous 6.1 ne sont plus valables au cas où l'assureur de superwind GmbH refuse la couverture d'assurance.

## **7. Prix, Conditions de paiement**

- 7.1** Les indications de prix dans brochures et catalogues sont des prix définitifs et comprennent le TVA valable au jour de la facturation. Si le TVA est augmenté après la publication de la brochure/du catalogue, superwind GmbH se réserve le droit d'augmenter le TVA.
- 7.2** A part le prix net pour la marchandise la facture porte aussi les prix pour des services additionaux: emballage, envoi, assurance, TVA valable au jour de la facturation etc.
- 7.3** Pour les commandes faites sur le site internet de superwind GmbH pour des particuliers, les prix brochure/catalogues ne sont pas ceux valables, mais ceux indiqués sur le site internet.

- 7.4** Afin de sécuriser le risque de solvabilité, superwind GmbH se réserve le droit d'exclure quelques modes de paiement et de ne rendre des services commandés que au versement anticipé, au comptant ou contre remboursement au moment de la livraison.

## **8. Réserve de propriété**

superwind GmbH réserve la propriété de toute marchandise livrée par superwind GmbH à un client jusqu'au paiement final et complet. Au cas où superwind GmbH échange une marchandise dans le cadre de la garantie il est convenu déjà aujourd'hui que la propriété des marchandises à échanger passera réciproquement du client à superwind GmbH en renvoyant la marchandise (client) et en fournissant la livraison d'échange (superwind GmbH).

## **9. Garantie**

- 9.1** Au moment de la livraison superwind GmbH garantit la qualité convenue des produits i.e. qu'ils soient qualifiés pour l'utilisation convenue dans le contrat et ont la qualité usuelle pour ce genre de produit dont l'acheteur pourra s'attendre selon les indications de superwind GmbH ou du producteur.
- 9.2** Directement après la réception de la livraison le client doit contrôler la marchandise afin qu'elle soit complète et sans défaut – ceci doit être effectué par le client dans les deux semaines après l'arrivée de la marchandise. Le client doit envoyer une réclamation au cas de divergence, c'est pareil pour des défauts cachés.
- 9.3** La durée de la garantie est deux ans sauf si une autre durée est indiquée pour certains produits. La garantie commence avec la date d'arrivée de la marchandise chez le client.
- 9.4** Au cas d'un défaut le client pourra revendiquer une compensation ou demander la livraison d'une marchandise sans défauts. C'est sauf dans le cadre de § 439 que superwind GmbH pourra refuser la subrogation postérieure si elle entraîne des coûts démesurés. Si après la réparation du défaut ne sera pas possible même après une deuxième fois, le client a le droit selon § 439 BGB demander la livraison d'une marchandise sans défaut, de réduire le prix de vente ou de résilier le contrat. La résiliation du contrat est exclue si le défaut est insignifiant.
- 9.5** Demandes d'indemnité à cause de défauts de la marchandise sont exclues sauf si les défauts ont été dissimulés artificieusement par superwind GmbH, superwind GmbH a assumé une garantie pour la qualité des marchandises ou s'il y a eu des dommages corporels de vie, santé ou corps.
- 9.6** La condition préalable pour des demandes d'indemnité est que le défaut ne s'est pas produit à cause d'utilisation inappropriée ou surmenage. Si le défaut se présente seulement six mois après la réception de la marchandise, le client doit fournir la preuve que la marchandise était déficiente au moment de la réception – si non superwind GmbH se réserve le droit de fournir la preuve que la marchandise était sans défaut au moment de la réception.

## **10. Responsabilité**

- 10.1** superwind GmbH est responsable au cas de violation d'un devoir dans l'obligation entre elle et le client, pour toute action illicite ainsi que pour toute raison juridique concernant préméditation et grave négligence. Au cas de dommages de vie, santé ou corps, au cas d'une violation coupable des droits principaux contractuels, au cas d'une intention frauduleuse ainsi que dans le cas de la demande d'indemnité selon § 437 chiffre 2 BGB, superwind GmbH assume la responsabilité légale. C'est seulement au cas de la violation des droits principaux que la responsabilité des collaborateurs de superwind GmbH est limitée sur le dommage typique prévisible – les dommages indirectes sont donc exclues. Au cas de demeure le client commercial a aussi le droit de résilier le contrat.
- 10.2** Le volume d'une responsabilité de superwind GmbH selon la loi concernant la responsabilité produit reste intacte.
- 10.3** Les réglementations précédentes (9 et 10) représentent le volume complet de responsabilité de superwind GmbH, sa direction et ses collaborateurs. Une responsabilité plus étendue est exclue.

## **11. Juridiction**

- 11.1 Quant au rapport juridique entre la superwind GmbH et le client et les conditions générales respectives la loi allemand est appliquée. L'application de la traité des nations unies concernant la vente internationale de marchandises du 11 avril 1988 est exclue.
- 11.2 Les réglementations sous chiffre 10.1. ne touchent pas des réglementations obligatoires de la loi publique ou le client a une résidence normale s'il a conclu un contrat de vente privé et non pas commercial (contrat consommatoire) et s'il a effectué les actes juridiques nécessaires pour la conclusion du contrat de vente.

## **12. Divers**

- 12.1 Un droit du client de compensation ou de rétention n'existe pas, sauf si la créance est incontestable ou a été homologuée.
- 12.2 Lieu d'exécution pour tous paiements est le siège de superwind GmbH.
- 12.3 Au cas ou quelques réglementations isolées de ce contrat ne sont pas valides ou allont perdre leur validité plus tard, la validité du contrat ne sera pas affectée. Dans ce cas les deux parties s'obligent de s'accorder sur une régulation valide qui sera la plus proche au but commercial de celle caduque. C'est pareil pour le cas ou le contrat a un manque imprévu par les deux parties
- 12.4 Pour toute contestation, le tribunal de Brühl sera le seul compétent.

## **13. Protection des données**

- 13.1 Votre adresse sera sauvegardée dans nos SI pour une traitement rapide. Vos dates seront traités conformément aux réglementations de la loi fédérales concernant la protection des données ainsi que la loi concernant les dates de téléseices.
- 13.2 Afin de contrôler et surveiller la solvabilité et le crédit, vos dates seront contrôlées par d'autres sociétés de solvabilité comme p.e. la Schufa.
- 13.3 superwind GmbH n'utilisera ni transmettra des données client au delà du cadre indiqué sous les chiffres 13.1 à 13.2 .